



ROTARY VILLENEUVE LOUBET BAIE DES ANGES

ORGANISATION et REGLEMENT INTERIEUR VIDE GRENIER à Villeneuve Loubet Parking des plans 269 allée René Cassin

DIMANCHE 24 MARS 2024

DATE ET HORAIRES DE LA MANIFESTATION

Le vide-grenier organisé par le Rotary Club de Villeneuve Loubet baie des anges en faveur de l'action rotarienne POLIO + aura lieu à **Villeneuve Loubet Parking des Plans 269 Allée René Cassin**

Ouverture au public de 9h à 17h.

EMPLACEMENTS ET TARIFS

Tarif : **30 euros pour deux emplacements de 4*3** (possibilité de laisser la voiture)

MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles et dans l'ordre de réception des dossiers complets.

Le jour du vide grenier, chaque participant devra présenter aux organisateurs l'original de sa pièce d'identité.

Mode d'inscription

Par téléphone au 06 73 40 31 41/ 06 08 58 07 07 / 06 13 86 04 56

Par Mail : joellefrantz@orange.fr ou denise.cadoppi@orange.fr

Dossier à envoyer à l'adresse suivante :

ROTARY VLBA chez Joëlle FRANTZ
20 Avenue de l'île
06270 VILLENEUVE LOUBET

- **ce règlement intérieur dûment complété et signé.**
- **chèque de règlement de 30 €** libellé au nom de ROTARY VLBA
- **chèque de caution de 30€** libellé au nom de ROTARY VLBA
- **photocopie recto/verso de la pièce d'identité**

☛ **Toute inscription ne sera validée qu'après réception du dossier complet.**

ACCUEIL DES EXPOSANTS / DEBARASSAGE DES STANDS

L'accueil des exposants et l'installation des stands devra se dérouler de 7h à 9h.

Pendant l'horaire d'ouverture au public, aucun véhicule motorisé ne sera autorisé à circuler sur l'emplacement du vide grenier.

RECUPERATION DE LA CAUTION

Les exposants doivent IMPERATIVEMENT venir récupérer leur chèque de caution au stand du Rotary.

ARTICLES INTERDITS A LA VENTE

Les armes de toute catégorie (sauf armes de collection), les objets ou ouvrages à caractère raciste ou pornographique et les contrefaçons.

Tout produit alimentaire et consommable. Le Rotary se réserve l'exclusivité de la vente de boissons et de la restauration sur le site de la manifestation.

ENGAGEMENT DES EXPOSANTS

Les exposants s'engagent formellement :

- ✓ à avoir une assurance sécurité civile
- ✓ à respecter les mesures de sécurité et à ne pas obstruer les allées ou les voies d'accès.
- ✓ à laisser leur emplacement parfaitement propre au moment de leur départ et à ramener leurs déchets et invendus à leur domicile, en l'absence de poubelles sur le lieu de la manifestation.

DECHARGE DE RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS

La vente s'effectue entre l'acheteur et l'exposant, elle ne concerne en aucune manière les organisateurs et aucune réclamation ne pourra être formulée à leur rencontre.

L'équipe organisatrice se décharge de toute responsabilité quant aux accidents pouvant survenir durant cette journée ainsi qu'aux éventuels vols ou dégradations de matériel ou de véhicule. Il appartient à chaque exposant de prendre ses précautions afin d'éviter tout incident.

Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables des éventuelles différences entre les côtes indiquées et les dimensions réelles de l'emplacement.

En acceptant le présent règlement, l'exposant abandonne tout recours contre les organisateurs pour quel que motif que ce soit.

Le non-respect de ce règlement pour quel que motif que ce soit entraînera l'encaissement immédiat du chèque de caution.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure définitivement et sans délais tout exposant qui ne respecterait pas ces engagements ou qui aurait une attitude outrancière à son égard, sans aucune possibilité de remboursement.

J'accepte ce règlement et m'engage à le respecter durant toute la durée de la manifestation.

Nom, prénom :

adresse mail :

tel

Signature